LE DÉMOCRATE à la retraite

Association démocratique des retraités

Volume 12, numéro 5 || Septembre 2018

MOT DU PRÉSIDENT

ASSEZ, C'EST ASSEZ!

Bonjour à vous lecteurs,

Depuis plusieurs années nous travaillons très fort afin d'expliquer notre position dans le dossier prioritaire de l'ADR : l'indexation des rentes de retraite. Nous avons subi, en 1982, par le parti au pouvoir du temps, soit le Parti Québécois, une désindexation partielle qui persiste depuis plus de 36 ans.

Nous avons rencontré le chef de l'opposition officielle monsieur Jean-François Lisée, ainsi que d'autres députés dont monsieur François Gendron, le troisième vice-président de l'Assemblée nationale et monsieur Guy Leclair, porte-parole de l'opposition officielle en matière de régime de retraite afin d'expliquer les coûts d'une indexation. Nous n'avons pas eu de suite à notre rencontre.

Nous n'avons pas réussi à rencontrer monsieur Philippe Couillard, chef du parti libéral et premier ministre du Québec mais des représentants de l'ADR lui ont fait part de notre dossier lors de rencontres publiques. Nous avons rencontré le ministre du Conseil du Trésor du temps, monsieur Martin Coiteux. La rencontre a été très intéressante. Nous avons aussi rencontré monsieur François Legault, le chef du parti de la Coalition avenir Québec et madame Nathalie Roy députée de Montarville. Il était entendu qu'il y aurait une suite à notre rencontre. Elle n'a pas eu lieu.

Par Viateur Sauvé

À chaque occasion, nous avons passé le message que les 347 000 retraités (es) de l'état voteront aux prochaines élections pour le parti qui mettra dans ses engagements électoraux la correction à la désindexation soit l'indexation des pensions des retraités (es) de l'état.

Le temps est venu de poser un geste dans ce sens le 1er octobre 2018.

Assez, c'est assez!

Il faut cesser de s'appauvrir!

Le pouvoir gris a déjà été. Il est temps de le voir renaître.

Viateur Sauvé
Président de l'ADR

Message des retraité-es aux député-es et candidat-es

Bonjour à vous tous, membres de l'ADR,

Période électorale
Nous sommes en période électorale au Québec. Les élus et toutes les personnes qui y aspirent ont une écoute plus attentive en cette période. Voilà pourquoi les membres du CA élargi ont mis sur pied l'opération « Capsules aux députés ».

Une capsule est une courte chronique portant sur un sujet donné, diffusée dans les médias dont l'internet.

La contribution massive des retraités pourrait faire la différence. Vous êtes invités à joindre votre voix à la nôtre.

Action
Écrire quelques lignes réclamant la réindexation de votre rente.
Envoyer le message au plus grand nombre de députés-es et candidat-es de tous les partis politiques, privilégiant celui ou celle de votre circonscription.

Voici des liens pour l'accès à leurs coordonnées :

http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/index.html

https://plq.org/fr/candidats-2018/#candidates

https://coalitionavenirquebec.org/fr/candidats-2018/

https://pq.org/elections2018/

https://quebecsolidaire.net/page/listes-des-candidatures-investies-pour-2018

Vous recevrez sans doute des réponses automatiques, mais vous aurez possiblement influencé les décideurs.

Quelques jours plus tard, il vous est loisible également d'appeler au bureau de leur circonscription pour demander une réponse transparente autre qu'un automatisme.

Vous pouvez vous inspirer des textes joints, les reproduire, les modifier, les partager avec vos amis et collègues retraité-es.

Inciter ces derniers à participer au mouvement, afin de faire pression en cette période électorale.

Suivi de l'opération
Placer mon *adresse courriel (* alinec@cgocable.ca) en CCI lors de l'envoi.

Nous faire part des suites données par des députés-es (autres que réponses automatiques) s'il y a lieu.

Support et information

Pour votre intérêt, les capsules sont sur le site internet de l'ADR : https://adr-que.org – onglet LE POLITIQUE. Vous pouvez y puiser des idées à joindre aux vôtres.

Nous joignons également un texte qui décrit clairement la situation des retraités de l'État.

Il vous permettra de rafraîchir vos connaissances et d'y puiser des idées pour vos lettres aux ministres et députés-es.
Le partager avec vos parents, amis, collègues, connaissances serait un geste positif très apprécié.

Espoir

Nous sommes **une force que l'on ne peut ignorer**, à nous de nous faire entendre.

Le pouvoir gris s'exercera aux élections du 1er octobre prochain.

Merci à l'avance de votre précieuse contribution.

Aline Couillard, 2e Vice-présidente de l'ADR
Présidente du Comité retraite de l'ADR
alinec@cgocable.ca

Vous trouverez ci-dessous la « Demande et attentes des retraités » déposée le 10 mai dernier par Aline Couillard représentante de l'ADR à la Tribune des retraités (Secrétariat du Conseil du trésor). Cette demande et attentes des retraités est une réponse à ceux et celles qui prétendent que les coûts sont faramineux.

Nous souhaitons fortement que les autres associations de retraités présentes à la Tribune des retraités endossent la demande telle que formulée par l'ADR. Elle a pour but de mettre fin l'appauvrissement systématique et continu des retraités.

La parole est maintenant à l'AREQ-CSQ, l'AQRP, l'AAR, l'RIIRS, et l'AQDER.

Campagne électorale oblige!
Viateur Sauvé, Président de l'ADR

Demande et attentes des retraités en regard de leur fonds de retraite

Les retraités de l'État subissent une baisse de leur pouvoir d'achat systématique et progressive qui affecte grandement leur autonomie financière.

Les besoins des retraités sont nombreux, diversifiés et souvent incontournables. Chacun doit composer avec une rente dont une partie reste fixe année après année malgré les nombreuses augmentations de coûts.

Pour plusieurs d'entre eux, les soins de santé grugent une grande partie de leurs revenus. Le logement en résidence de personnes âgées représente aussi un défi de taille.

2

Demande et attentes des retraités en regard de leur fonds de retraite

Les retraités de l'État estiment que la rente qu'ils ont acquise au cours de leurs années de travail pour lesquelles ils ont cotisé à leur régime de retraite aurait dû croître au même rythme que le coût de la vie.

Ils demandent donc que leur rente des années 1982 à 1999 soit indexée au taux d'augmentation de l'indice des rentes (TAIR), pour les années 2015-2016-2017-2018, etc. à titre de compensation symbolique pour les pertes encourues et pour les années subséquentes.

3

Demande et attentes des retraités en regard de leur fonds de retraite

Conscients que la perte de leur pouvoir d'achat ne s'arrêtera que par une intervention politique et légale, les retraités de l'État font appel aux élus à l'Assemblée nationale pour un règlement définitif de ce dossier qui les affecte sévèrement. Ils sont ouverts et disponibles pour des échanges avec les représentants politiques, dans les meilleurs délais.

Viateur Sauvé, Président de l'ADR et
Membre du Comité de retraite
17 8E Av,
Salaberry-de-Valleyfield QC, J6S6C1
450-377-1108
famillesauve@hotmail.com

Aline Couillard
2e Vice-présidente de l'ADR
Présidente du comité de retraite
3960 boul. Laurier Ouest
Saint-Hyacinthe, QC J2S 3V1
450 774-7368
alinec@cgocable.ca

Liguori Larrivée
Membre du CA et du comité de retraite
27, Chemin Larivée
Saint-Donat, QC J0T 2C0
819 424-2868
liguori.larrivee@cgocable.ca

Gaëtan Morneau
Membre du CA élargi et du comité de retraite
372, rue Jean-Désy
Boucherville, Qc. J4B 2B2
450 641-9241
morneauga@videotron.ca

4

La demande et attentes chiffrées

Évaluation actuarielle du RREGOP au 31 décembre 2014
(déposée le 24 octobre 2016)

Nombre	RREGOP	Rentes moyennes (Tair-3%)	Total des prestations versées	Proportions retraités, conjoints survivants, orphelins (%)	
Retraités	231 391	9 235	2 136 895 885	93,61%	Retraités
Conjoints survivants, orphelins	15 786	2 605	41 122 530	6,39%	Conjoints, orphelins
Total	247 177		**2 178 018 415**	100%	

Déboursés en 2014 retraités, conjoints survivants, orphelins	**2 178 018 415**
Déboursés en 2015 retraités, conjoints, orphelins (RRQ : 1,8%)	2 217 222 746
Différentiel entre 2014 et 2015 (argent neuf)	**39 204 331**
Répartition en 2015	
Fonds RREGOP 50/50	19 602 166
Fonds consolidé du revenu 50/50	19 602 166

La demande moyenne pour 2015 pour les retraités, conjoints, orphelins du RREGOP

158,61 $ Retraité, conjoint,orphelin

2015

Source: Données tirées de l'Évaluation actuarielle 2014 du RREGOP

5

La demande et attentes chiffrées

Déboursés en 2015 retraités, conjoints survivants, orphelins					**2 217 222 746**	
Déboursés en 2016 retraités, conjoints, orphelins (RRQ : 1,2%)					2 243 829 419	
Différentiel entre 2015 et 2016					26 606 673	La demande moyenne cumulative pour 2016 pour les retraités, conjoints, orphelins du RREGOP
	39 204 331	+	26 606 673		**65 811 004**	266,25 $ Retraité, conjoint,orphelin
	Répartition en 2016					
	Fonds RREGOP 50/50				32 905 502	
	Fonds consolidé du revenu 50/50				32 905 502	

2016

Déboursés en 2016 retraités, conjoints survivants, orphelins					2 243 829 419	
Déboursés en 2017 retraités, conjoints, orphelins (RRQ : 1,4%)					2 275 243 031	
Différentiel entre 2016 et 2017					31 413 612	La demande moyenne cumulative pour 2017 pour les retraités, conjoints, orphelins du RREGOP
	65 811 004	+	31 413 612		**97 224 616**	393,34 $ Retraité, conjoint,orphelin
	Répartition en 2017					
	Fonds RREGOP 50/50				48 612 308	
	Fonds consolidé du revenu 50/50				48 612 308	

2017

6

La demande et attentes chiffrées

Déboursés en 2017 retraités, conjoints survivants, orphelins					2 275 243 031	
Déboursés en 2018 retraités, conjoints, orphelins (RRQ : 1,5%)					2 309 371 677	
Différentiel entre 2017 et 2018					34 128 645	La demande moyenne cumulative pour 2018 pour les retraités, conjoints, orphelins du RREGOP
	97 224 616	+	34 128 645		**131 353 262**	531,41 $ Retraité, conjoint,orphelin
	Répartition en 2018					
	Fonds RREGOP 50/50				65 676 631	
	Fonds consolidé du revenu 50/50				65 676 631	

2018

En résumé : La demande des retraités de réindexation au coût de la vie:

	2015	2016	2017	2018	
Coûts de la réindexation 2015	39 204 331				**39 204 331**
Coûts de la réindexation 2016	39 204 331	26 606 673			**65 811 004**
Coûts de la réindexation 2017	39 204 331	26 606 673	31 413 612		**97 224 616**
Coûts de la réindexation 2018	39 204 331	26 606 673	31 413 612	34 128 645	**131 353 262**
Total pour les quatre années (argent neuf)					**333 593 214**

Répartition pour ces quatre années

Fonds RREGOP 50/50	166 796 607
Fonds consolidé du revenu 50/50	166 796 607

7

Autre option : Le tout assumé à 100% par le Fonds consolidé du revenu

La source des données et les calculs

Tableau 30 page 76 - Évaluation actuarielle 2014 déposée le 24 cotobre 2016

Rente annuelle moyenne des retraités (Tair-3%) Tableau 27 page 73

Produit du **Nombre de retraités** par la **Rente moyennne**

Au 31 décembre 2014 : Évalution actuarielle **RREGOP**

Indexation des prestations de 2014 à 2015

Tableau 27 page 73 - Évaluation actuarielle - 2014 déposée le 24 cotobre 2016

Nombre	RREGOP	Rentes moyennes (Tair-3%)	Total des prestations versées
Retraités	231 391	9 235	2 136 895 885
Conjoints survivants, orphelins	15 786	2 605	41 122 530
Total	247 177		2 178 018 415
Déboursés en 2014 retraités, conjoints survivants, orphelins			**2 178 018 415**
Déboursés en 2015 retraités, conjoints survivants, orphelins (Tair: 1,8%)			2 217 222 746
Différentiel entre 2014 et 2015 (argent neuf)			**39 204 331**
Répartition pour 2015 (argent neuf)			
Fonds RREGOP 50/50			19 602 166
Fonds consolidé du revenu 50/50			19 602 166

Produit du **Nombre de conjoints** par la **Rente moyennne**

La somme des prestations

Prestations déjà versées aux retraités, conjoints survivants, orphelins pour les années 2014, 2015, 2016, et 2017

Somme des retraités, conjoints survivants, orphelins

Rente annuelle moyenne des conjoints survivants, orphelins Tableau 30 page 76

8

Source: Données tirées de l'Évaluation actuarielle 2014 du RREGOP (déposée le 24 oct. 2016)

Exemples de pertes monétaires dues à la désindexation

	Année de naissance	Mois de naissance	Année de retraite	Mois de la prise de retraite	Rente selon le TAIR (IPC)	Rente selon le TAIR-3% (IPC)	Rente à compter de 2000 (50% du
Armand	1940	7	1990	1	25 536 $	11 687 $	
Bernard	1938	9	1997	6	27 653 $	13 828 $	
Caroline	1943	2	2010	7	18 159 $	25 865 $	9 851 $

Pertes approximatives depuis la retraite			
	Nombre d'années de retraite	Pertes monétaires	Pertes moyenne /année
Armand	26,9	**99 916 $**	3 714 $
Bernard	19,5	**56 018 $**	2 873 $
Caroline	6,4	**11 738 $**	1 833 $

9

Note: Données de cas réels de retraités

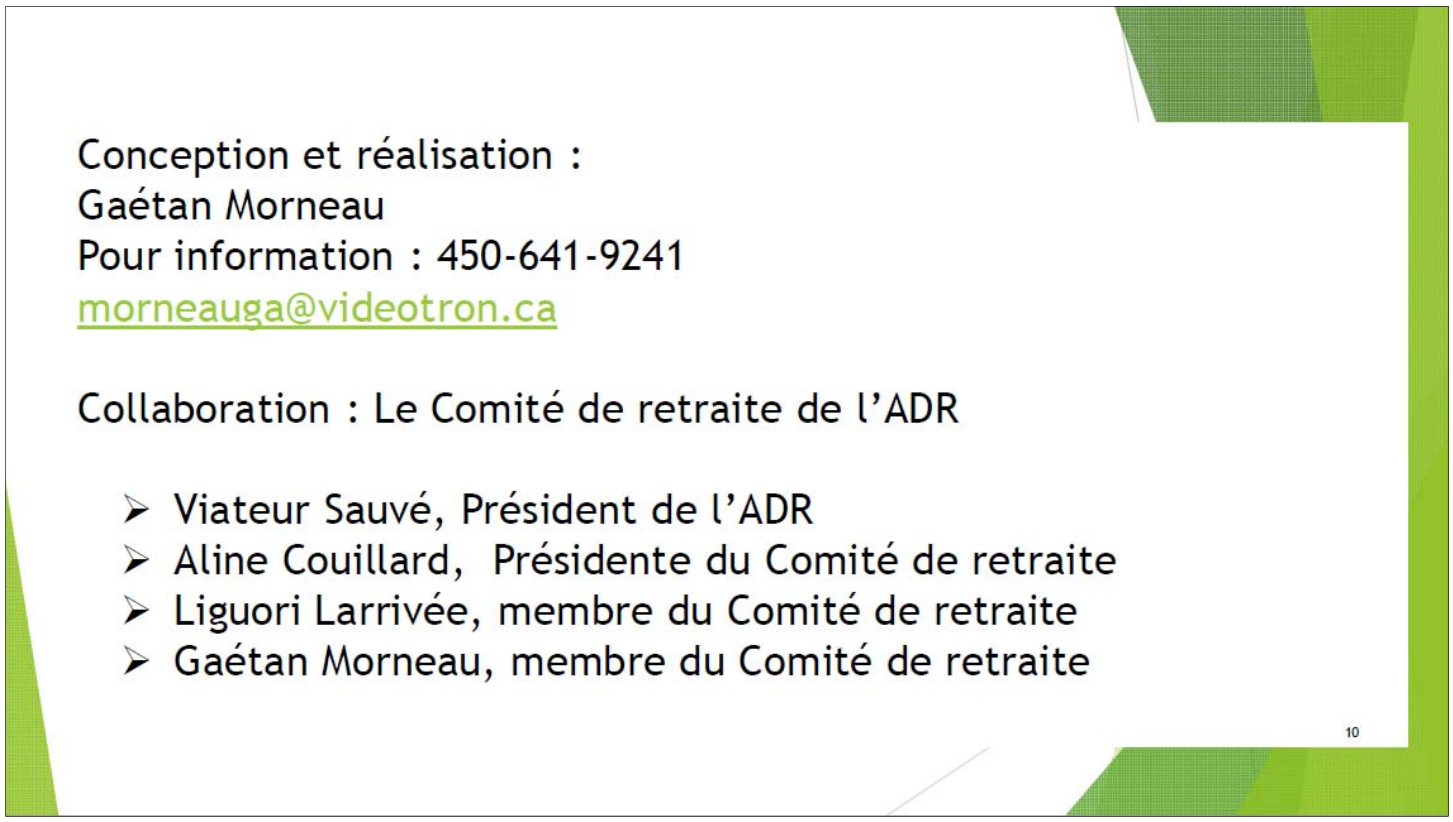

N.B. : Il est entendu que la « Demande et attendes des retraités s'appliquera aux retraités du RRE, RRF et RRCE. « Ils demandent donc que leur rente des années 1982 à 1999 soit indexée au taux d'augmentation de l'indice des rentes (TAIR), pour les années 2015-2016-2017-2018, etc. à titre de compensation symbolique pour les pertes encourues et pour les années subséquentes. »

Extrait du Journal des débats 11 mai 2005

Période de question sur le :

Projet de loi sur la représentation des personnes retraitées au comité de retraite du RREGOP

Monsieur Mario Dumont, à l'Assemblée nationale, a demandé au gouvernement:

Mario Dumont

«Et, si oui, pourquoi ne pas se mettre ensemble au travail, dès cette session, et s'assurer que cet engagement soit respecté et que les retraités seront représentés avant même la fin des négociations dans le secteur public, qui les inquiètent,

pour avoir été victimes d'un ***«holp-up»*** *dans le passé? »*

Extrait du journal des débats de l'Assemblée nationale, 11 mai 2005

La réponse de madame Forget a été:

Monique-Jérôme Forget

«Merci, M. le Président.

Je trouve que les mots du député avec un ***«holp-up»****... C'est clair, M. le Président, que les retraités se sont vu enlever une réserve dans le fonds de retraite, des sommes importantes, près de 1 milliard de dollars et, par conséquent, ils sont inquiets, quand on touche à leur fonds de retraite et, à cet égard-là, c'est exact.»*

Extrait du journal des débats de l'Assemblée nationale, 11 mai 2005

Valeur actualisée du « HOLD-UP »

	Montant évalué en 2005 par Monique Jérôme-Forget	Rendement de l'année précédentte	Valeur cumulative du hold-up
2005	1 000 000 000 $		
2006	1 000 000 000 $	13,8%	1 138 000 000 $
2007	1 138 000 000 $	14,2%	1 299 596 000 $
2008	1 299 596 000 $	5,1%	1 366 135 315 $
2009	1 366 135 315 $	-25,7%	1 015 038 539 $
2010	1 015 038 539 $	11,3%	1 129 737 894 $
2011	1 129 737 894 $	13,4%	1 281 122 772 $
2012	1 281 122 772 $	3,5%	1 325 962 069 $
2013	1 325 962 069 $	9,7%	1 454 580 390 $
2014	1 454 580 390 $	13,8%	1 655 312 483 $
2015	1 655 312 483 $	12,0%	1 853 949 981 $
2016	1 853 949 981 $	9,0%	2 020 805 480 $
2017	2 020 805 480 $	7,6%	2 174 386 696 $

Visites de députés : L'ADR a fait ses devoirs par des visites de députés. Tous les partis politiques ont été rencontrés.

27 août 2018 – Marguerite Blais, candidate de la CAQ dans la circonscription de Prévost

De g. à dr : Marguerite Blais, candidate de la CAQ; Bernard Boyer, Gaétan Morneau, Raymond Courtemanche, 1er v-prés.; Viateur Sauvé, président de l'ADR; Liguori Larrivée, Aline Couillard, présidente du comité de retraite.

15 août 2018 – Nathalie Roy, députée de la CAQ dans la circonscription de Montarville

De g. à dr : Aline Couillard, présidente du comité de retraite, Nathalie Roy, députée de Montarville; Bernard Boyer, Viateur Sauvé, président.

Crédits photos :
Aline Couillard
Bernard Boyer
et Gaétan Morneau

17 octobre 2017 – François Legault, 2e chef de l'opposition officielle et député de la circonscription de L'Assomption

De g. à dr : Bernard Boyer, Viateur Sauvé, président; François Legault, 2e chef de l'opposition officielle; Aline Couillard, présidente du comité de retraite; Gaétan Morneau

21 février 2017 – Jean-François Lisée, Chef de l'opposition officielle, chef du PQ et député de la circonscription Rosemont
Ainsi que François Gendron, député d'Abitibi-Ouest

De g. à dr : Viateur Sauvé, président; Gaétan Morneau; Jean-François Lisée, Chef de l'opposition officielle; Aline Couillard, présidente du comité de retraite; Liguori Larrivée.

De g. à dr : Viateur Sauvé, président; Gaétan Morneau; François Gendron, député d'Abitibi-Ouest; Aline Couillard, présidente du comité de retraite; Liguori Larrivée; Claude Cousineau, député de Bertrand.

À cette rencontre assistait également le député Marc Bourcier (PQ)

9 avril 2015 – Martin Coiteux, président du Conseil du trésor et député du PLQ dans la circonscription de Nelligan

De g. à dr. : Régis Echelard, Michel Gareau, Marie-Thérèse Echelard, Aline Couillard, présidente, Gaétan Morneau; Martin Coiteux, président du Conseil du trésor; Rosaire Quévillon.

22 janvier 2013 – Amir Khadir, député de Mercier et porte-parole de Québec solidaire dans la circonscription de Mercier.

De g. à dr. : Gaétan Morneau; Amir Khadir, député de Mercier; Aline Couillard, présidente; Rosaire Quévillon.

À ces rencontres s'ajoutent :

- 6 mai 2016 - Nathalie Roy, députée de du CAQ dans la circonscription de Montarville
- 4 juin 2013 - Sylvie Roy*, députée de la CAQ dans la circonscription de Lotbinière
- 4 juillet 2016 - François Bonnardel, député de du CAQ dans la circonscription de Granby
- juillet 2016 - Chantal Soucy, députée de la CAQ dans la circonscription de St-Hyacinthe
- 14 juillet 2016 – Simon-Jolin Barrette, député de la CAQ dans la circonscription de Borduas
- 19 janvier 2015 – Alain Therrien, député du PQ dans la circonscription de Sanguinet
- 2 mars 2015 – Pierre-Paradis, député du PLQ dans la circonscription de Brome-Missisquoi
- 10 novembre 2014 - Nathalie Roy, députée de la CAQ dans la circonscription de Montarville
- 21 janvier 2013 – Henri-Francois Gautrin, député du PLQ dans la circonscription de Verdun
- 15 juillet 2013 - Émilien Pelletier, député du PQ dans la circonscription de St-Hyacinthe
- 4 juin 2012 – Gilles Robert, député du PQ dans la circonscription de Prévost
- 19 octobre 2010 - Olivier Marcil, conseiller du Premier ministre Jean-Charest
- 6 septembre 2007 - Mario Dumont, **député de** l'ADQ dans la circonscription de Rivière-du-Loup
- 6 novembre 2003 – Monique Jérôme-Forget, présidente du Conseil du trésor et députée du PLQ dans la circonscription de Marguerite-Bourgeoys

Sylvie Roy est décédée le 31 juillet 2016

Auxquelles s'ajoutent :
Alain Paquet (PLQ), Pauline Marois (PQ), Bernard Drainville (PQ), Sylvain Simard (PQ), Clément Gignac (PLQ), Pierre Reid(PLQ), Stéphane Bédard (PQ), François Gendron (PQ), Claude Cousineau (PQ), Marc Bourcier (PQ), Guy Leclair (PQ), Léandre Dion (PQ), Claude L'Écuyer (ADQ), François Rebello (PQ), Hubert Benoît (ADQ), Jean-Pierre Charbonneau (PQ), Marc Picard(CAQ), Jacques Duchesneau (CAQ), Jacques Chagnon (PLQ), Jean-Pierre Charbonneau (PQ), Christian Dubé (CAQ), Stéphane Bergeron (PQ), Sam Hamad (PLQ), Marie Malavoy (PQ), Camil Bouchard (PQ), Denise Beaudoin (PQ), Claude Boucher (PQ), Michelle Courchesne (PLQ) etc.

Comité du Journal : Comité du journal : Viateur Sauvé président, Raymond Courtemanche, responsable et Andrée Guertin.

Textes et compilation : Aline Couillard, présidente du comité de retraite, Liguori Larrivée, et Gaétan Morneau
7 septembre 2018

Lettre à François Legault

Mont-Laurier, 8 juillet 2018

Monsieur François Legault,
Chef de la Coalition avenir Québec,

Monsieur,

Depuis 36 ans, 347 800 retraités vivent une grave injustice et j'espère qu'un jour un parti politique aura le courage de corriger cette situation. Jusqu'ici, ni le Parti Québécois à qui nous devons notre appauvrissement; ni le Parti libéral qui nous avait fait de grandes promesses n'ont eu la décence de corriger cette grave injustice, parce que s'en est une.

Un peu d'histoire

1. En 1982, le gouvernement péquiste a désindexé notre fonds de retraite et coupé nos salaires de 20% pour plusieurs mois.
2. Le gouvernement s'était engagé à mettre une part égale à la nôtre dans notre régime, mais il ne l'a jamais fait. Le fonds est donc constitué à 100% d'une partie du salaire que nous avons versé au fonds consolidé de la province pour nous assurer une retraite convenable. C'était du salaire différé, nous disait-on.

La désindexation a été faite en invoquant une inflation trop élevée alors qu'elle était à 12,3 %, passant sous silence les rendements à 28,1 % qui remplissaient les coffres plus qu'ils ne les vidaient.

Le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics a atteint une capitalisation de 107,7% avec un surplus de 4.6 milliards au 31 décembre 2017. L'argument du manque de fonds ne tient pas, le régime est en très bonne santé financière. Seule la gourmandise des élus qui se succèdent depuis 1982 peut expliquer le manque de justice dont nous sommes victimes.

Le FARR (Fonds d'Amortissement des Régimes de Retraite) sera possiblement capitalisé à 70 % en 2020.

Le gouvernement a fait un cadeau aux actifs en baissant les cotisations à 5,35 % pour les années 2000 à 2005, privant ainsi le fonds de retraite de sommes imposantes. Ce cadeau financier aux actifs aurait dû être consacré à l'indexation; une autre injustice. Le régime se portait assez bien pour faire des cadeaux avec notre argent, mais on nous a encore floués.

La réserve du fonds de retraite devrait être de 10% avant tout retour aux retraités sur leur investissement au lieu de 20 %, telle qu'accordée aux syndicats. Un autre cadeau aux actifs sur le dos des retraités.

En 1997 le parti québécois est venu piger 800 millions dans notre fonds de retraite pour permettre des départs volontaires. Mario Dumont avait alors parlé de hold-up.

Comme si ce n'était pas assez, le PLQ passe le projet de loi 126 qui suspend totalement l'indexation des rentes de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) durant 6 ans, et ce, même si madame Jérôme Forget a admis que les rentes faisaient partie de la rémunération globale à titre de salaire différé.
Quoiqu'on en dise, les retraités de l'état ne roulent pas sur l'or et plusieurs peinent à joindre les deux bouts. Les retraités du RREGOP de 65 ans ou plus ont une rente annuelle moyenne de 9 990 $ pour les femmes et de 12 788$ pour les hommes. Loin de la richesse n'est-ce pas?

Ce sont d'importantes sommes d'agent qui se sont envolées au cours des ans, pour faire des cadeaux avec nos "économies". Les gouvernements successifs n'ont pas eu le courage de corriger une situation qui cause notre appauvrissement depuis 36 ans.

Les retraités de l'État connaissent une perte vertigineuse de leur pouvoir d'achat. Les conditions de vie de plusieurs se trouvent sous le seuil de la pauvreté et ils peinent à joindre les deux bouts. La rente qu'on m'avait promise à 70 % du salaire des 5 meilleures années ne vaut plus que 55% de sa valeur après 17 ans de retraite. Imaginez après 20 ans ou 25 ans.

À la lumière de tous ces faits, il devient clair que la désindexation des rentes de retraite est une injustice criante que le temps n'altère pas, mais qu'il amplifie avec les années. Les retraités de l'État ne profitent pas comme ils le devraient d'un fond de retraite qu'ils ont financé à même leur salaire et ils s'appauvrissent dangereusement. Je compte sur vous pour sensibiliser les membres de votre parti.

Êtes-vous prêt à rétablir l'indexation de notre retraite au coût de la vie? Êtes-vous prêt à réparer l'injustice de 1982? J'espère que cet enjeu fera partie de votre programme et que cette injustice sera enfin réparée.

Sachez que les 347 800 aînés retraités des secteurs public et parapublic seront très actifs lors des prochaines élections. Ils attendent un engagement concret de votre part. *Ils ont les yeux tournés vers vous.*

Ceux qui ont consacré une grande partie de leur vie au service de l'État méritent un meilleur traitement.

Nous ne quêtons pas, nous demandons simplement que justice soit faite.

Un électeur.

Léopold Martine, retraité
Mont-Laurier

cc : président et candidat dans La Prairie,
Stéphane Le Bouyonnec

La vraie pauvreté existe : des retraités floués de plus en plus pauvres

Le 24 octobre 2016 «Retraite Québec» publiait la dernière évaluation actuarielle du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), avec les données au 31 décembre 2014.

Cette dernière évaluation actuarielle chiffrée révèle que nombre de retraités est de **231 391** et qu'ils ont touché une rente annuelle moyenne de **17 838 $**[1]**.**

Le tableau de l'évaluation actuarielle nous révèle tout de même un portrait de la situation des retraités du RREGOP et la précarité des retraités de 65 ans et plus.

En effet, les 155 995 retraités de 65 ans et plus touchaient, au 31 décembre 2014, une rente annuelle moyenne de 12 802 $[2]. Ce groupe de retraités représente 67,4 % de tous les retraités du RREGOP. Il n'y a pas là de quoi pavoiser et encore moins prétendre que ces retraités sont des « gras dur ».

Quant aux **111 696** femmes retraitées de ce régime, elles touchaient en 2014 une rente annuelle moyenne de 11 742 $. Faut-il le rappeler, ces oubliées du système représentent 48,3 % de tous les retraités du RREGOP.

Cette évaluation actuarielle montre un portrait peu reluisant des **231 381** retraités du RREGOP qui ont touché une rente annuelle moyenne de
17 838 $.

Voilà le résultat de 36 ans de désindexation!

Les vraies questions

Les centrales syndicales prétendent que le RREGOP est en bonne santé. C'est vrai !!

- Pourquoi est-il en si bonne santé?
- Pour qui?

Voilà les vraies questions.

Depuis 1982, les rentes des retraités de ce régime de retraite sont désindexées pour toutes les années travaillées et cotisées entre le 1er juillet 1982 et le 31 décembre 1999. Le résultat de cette désindexation fait en sorte que les cotisations qui ont été versées à la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) génèrent depuis des rendements et une plus value.

RETRAITÉS

RREGOP		Nombre	Âge moyen	Rente moyenne indexée(1,2)			
				TAIR	TAIR - 3 %	50 % du TAIR	Total
Moins de 65 ans	Hommes	19 810	61,3	4 231 $	15 025 $	11 367 $	30 623 $
	Femmes	55 586	60,9	4 164 $	13 024 $	10 225 $	27 414 $
	Total	75 396	61,0	4 182 $	13 550 $	10 525 $	28 257 $
65 ans ou plus	Hommes	44 299	72,6	3 831 $	8 505 $	3 137 $	15 473 $
	Femmes	111 696	72,6	2 926 $	6 612 $	2 204 $	11 742 $
	Total	155 995	72,6	3 183 $	7 150 $	2 469 $	12 802 $
Total	Hommes	64 109	69,1	3 955 $	10 519 $	5 680 $	20 154 $
	Femmes	167 282	68,7	3 338 $	8 743 $	4 869 $	16 950 $
	Total	231 391	68,8	3 509 $	9 235 $	5 094 $	17 838 $

(1) Excluant les prestations additionnelles.

(2) Certains retraités n'ayant pas atteint 65 ans verront leur rente réduite à compter de cet âge. Les montants de réduction applicables sont présentés à l'annexe 3.

Données extraites de la dernière évaluation actuarielle (chiffrée) du RREGOP 31 décembre 2014 - Retraite Québec (CARRA) Tableau 4 page 20

[1]Données tirées de l'Évaluation actuarielle 2014 de Retraite Québec (CARRA) (page 20)
[2]Données tirées du Tableau 4 de l'Évaluation actuarielle 2014 de la CARRA (page 20)
[3]Fonds 353 (employés) et fonds 354 (employeur) : Rapport annuel de la CDPQ (page 135)
[4]Source: Renseignements additionnels au rapport annuel de la CDPQ (page 39)
[7]Loi 68 en 1982
[5]Lors des travaux au Comité consultatif sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation

Les représentants du Front commun, (avec la complicité du gouvernement), se sont assurés que les retraités actuels et futurs ne touchent pas à ce patrimoine qui selon eux leur appartient, mais qui est, en réalité en très grande partie, le rendement des investissements des retraités.

Régime à deux vitesses et à logique variable

- Une réserve de 20 % doit être atteinte au RREGOP avant tout versement d'indexation.

- Une réserve de 10 % est prévue par la loi 15 sur les régimes des municipalités.

- Quelle étaient les parties négociantes? Dans les deux cas, le gouvernement et souvent les mêmes centrales syndicales. Où est la logique?

Cette incohérence contribue à augmenter indûment la capitalisation au détriment des retraités. Ces derniers ne bénéficieront jamais de l'usufruit de leur fonds de retraite avec un tel taux de réserve. Un tel taux est unique au Canada.

Les futurs retraités, les employés des secteurs public et parapublic, les membres cotisants à ces centrales syndicales qui prendront leur retraite seront aussi touchés par cette aberrante situation.

Le gouvernement du Québec verse sa part «Employeur» dans le régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec (RRMSQ[3]) depuis 2009[4].

Les représentants syndicaux ont refusé que le gouvernement verse sa part d'employeur au RREGOP, dans un fonds distinct à la CDPQ[7] en 2012[5].

Quels intérêts défendent-ils? Les centrales syndicales se comportent comme ils elles étaient les propriétaires du RREGOP et cela au détriment des retraités actuels et futurs.

Constitution d'un fonds de retraite

Selon la firme Russell[6], il est établi qu'un fonds de retraite est formé de 10% de cotisations, de 30 % des rendements sur ces cotisations et de 60% à la prise de la retraite. Donc les retraités génèrent à eux seuls 60% du fonds RREGOP.

Comme ces derniers subissent à des degrés divers, une désindexation depuis bientôt 36 ans[7] ils ont nécessairement engraissé le fonds sans bénéficier de l'usufruit de ce même fonds. Voilà une des raisons pourquoi le RREGOP était capitalisé à plus de 107,7% en 2017.

La condition du RREGOP sert de monnaie d'échange dans les négociations, privant ainsi les retraités de profiter de leur juste part du RREGOP. Cette monnaie d'échange se traduit par des baisses de cotisations pour les employés actifs, laissant croire à ces derniers qu'ils ont ainsi plus d'argent dans leurs poches.

Ces supposées augmentations de salaire s'apparentent à quelqu'un qui ne cotise pas à son REÉR. Ce dernier ne peut s'attendre à une plus value de son REÉR. Il est de même pour celui que ne cotise pas aujourd'hui à son régime de retraite. On peut qualifier cela d'«Art de se tirer dans le pied» !

Qu'on se le dise, les employés d'aujourd'hui cotisent pour leur retraite demain; tout comme les retraités d'aujourd'hui ont cotisé pour leur actuelle retraite. Il est faux de prétendre que les actifs paient les rentes de retraite des retraités actuels.

Les retraités victimes d'un «hold-up»

Le 11 mai 2005, Mario Dumont alors chef de l'Action démocratique du Québec (ADQ) déclarait à l'Assemblée nationale que les retraités avaient été victimes d'un «hold-up». Madame Monique Jérôme-Forget alors présidente du Conseil du trésor a acquiescé aux propos de Mario Dumont et évaluait ce hold-up à près de 1 milliard de dollars[8]. Nous étions alors en 2005. Quelles seraient aujourd'hui les sommes dues aux retraités en raison des rendements et de la plus-value des sommes ainsi spoliées? Un vol restera toujours un vol, qu'il soit gouvernemental ou **le fruit de négociations ou de tractations syndicales.**

En résumé le RREGOP dans sa forme actuelle est un gâchis en raison de négociations bâclées et les victimes, les laissés-pour-compte sont les retraités.

Il réclame à grands cris de retrouver leur plein pouvoir d'achat.

Est-ce trop demander?

Rémi Beaulieu, retraité

En collaboration avec : Aline Couillard, Andrée Guertin, Viateur Sauvé, Liguori Larrivée, Gaétan Morneau, Raymond Courtemanche, Jean-Guy Dupont, Rosaire Quévillon, Michel J, Gareau, Jean-Guy et Maurice Goyette.

---

[6]La firme Russell est mondialement connue dans le domaine des fonds de retraite
[7]Loi 68 en 1982
[8]Résumé extrait du journal des débats de l'Assemblée nationale, 11 mai 2005

Retraité-es des secteurs public et parapublic:
OPÉRATION DIFFUSION

Nous sommes plus de 347 821 retraité-es touché-es par la désindexation. S'y nous nous y mettons collectivement nous pouvons faire la différence.

Régimes de retraite des secteurs public et parapublic au 31 décembre 2017			
Retraités touchés par la désindexation			
	Nombre de retraités	**Rente annuelle moyenne**	**% du nombre total de retraités**
RREGOP	**270 920**	**19 625 $**	76,3%
RRPE & RRAS	30 693	44 035 $	8,6%
RRE	30 524	30 742 $	8,6%
RRF	11 576	25 503 $	3,3%
RRCE	4 108	29 708 $	1,2%
Sous-total	**347 821**	**23 069 $**	**97,9%**
RRMSQ	4 796	48 172 $	1,4%
RRAPSC	1 810	27 224 $	0,5%
RRMAN	352	36 185 $	0,1%
RR des juges	242	139 444 $	0,1%
RREFQ	203	35 714 $	0,1%
Sous-total	**7 403**	**45 122 $**	**2,1%**
Totaux	**355 224**	**23 529 $**	**100,0%**
Aux fins de calculs ces données ont été tirées du Rapport annuel de gestion Retraite Québec 2017 pages 110 et 111			

Données compilées par Gaétan Morneau - 12 juin 2018

adr-quebec.org

ADR

Association démocratique des retraités

FORMULAIRE D'ADHÉSION

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

_____

Ville _____

Code postal _____

Téléphone _____

Courriel _____

Emploi antérieur à la retraite _____

_____

Régime de retraite: ☐ RREGOP ☐ RRE ☐ RRF

Autre ☐ Préciser _____

J'autorise la CARRA à effectuer mensuellement une retenue à la source de 3,00 $. Je peux révoquer cette autorisation dans les 30 jours suivant un avis écrit à l'ADR.

NAS (Exigence de la CARRA) ___ ___ ___ ___ ___ ___

Signature _____

Date _____ année _____ mois _____ jour

Ou, je paie annuellement 36,00 $

Comptant ☐ Chèque ☐

Signature _____

Date _____ année _____ mois _____ jour

Indiquer, s'il y a lieu,

Recruté par : _____ Date : _____

Si vous ne voulez pas être sollicité(e) par des organismes avec qui l'ADR a des ententes de bénéfices pour les membres, cochez ici : ☐

RETOURNER CE FORMULAIRE À :

Association démocratique des retraités (ADR)
1260, de Castelneau, St-Hyacinthe (QC) J2S 6T2

Avis important

Afin de faciliter nos communications, veuillez nous informer de tout changement, de toute modification concernant votre adresse civique, votre numéro de téléphone, votre adresse courriel ou le décès d'un de vos proches, membre.

Utilisez les coordonnées suivantes :

Andrée Guertin
1260 Castelneau
St-Hyacinthe QC J2S 6T2
450-773-5386
andguertin@icloud.com

Membres du conseil d'administration 2017-2018

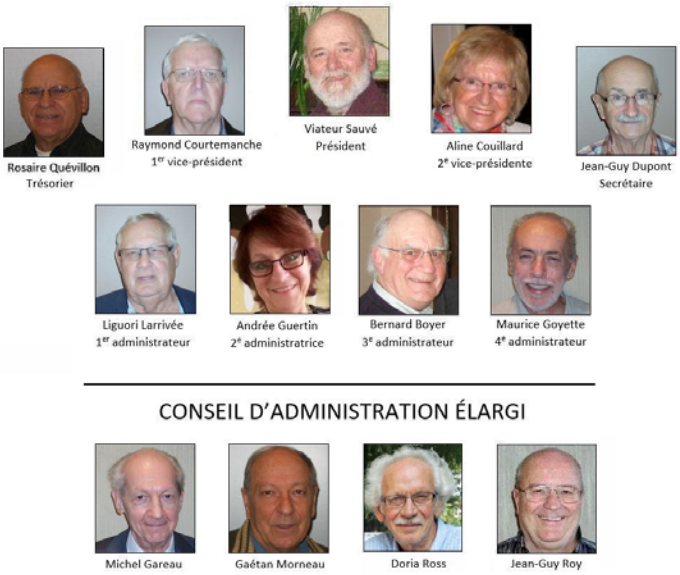

Rosaire Quévillon
Trésorier

Raymond Courtemanche
1er vice-président

Viateur Sauvé
Président

Aline Couillard
2e vice-présidente

Jean-Guy Dupont
Secrétaire

Liguori Larrivée
1er administrateur

Andrée Guertin
2e administratrice

Bernard Boyer
3e administrateur

Maurice Goyette
4e administrateur

CONSEIL D'ADMINISTRATION ÉLARGI

Michel Gareau

Gaétan Morneau

Doria Ross

Jean-Guy Roy